

MAWANA WINDU HIWE BOWIFCE

RAPPURT

P4

Doc 1

14.05.1984

241584

~~Vu~~ 6/6/84

Dir. Form  
=

FICHE DE TRANSMISSION

A : Ministre

Retour à D.F.

- \_\_\_\_\_ Pour suite à donner \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ Pour approbation \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ Pour signature \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ Pourrions-nous en parler ? \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ Venir me voir \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ Comme convenu \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ Suite à votre demande \*\* \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ Noter et retourner \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ Pour information \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ A classer \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ Commentaires \_\_\_\_\_

*[Handwritten signatures and scribbles in blue and red ink, including a large red signature and the date 1/6/84.]*

Nous tenons actuellement des fiches pour tout matériel distribué. Une copie est conservée au ministère, l'autre envoyée sous le centre bénéficiaire.

Date : 25/5/84

De : Habirumana Protas

*[Handwritten signature]*

FICHE DE TRANSMISSION

MINISTRE

DIV FORM

A :

Pour suite à donner

Pour approbation

Pour signature

Pourrions-nous en parler ?

Venir me voir

Comme convenu

Suite à votre demande

Noter et retourner

Pour information

A classer

Commentaires

18/1/74

Qu'en est-il des instructions  
que j'ai données sur  
les fiches doubles?

Je vous transmets le rapport de mission de N<sup>de</sup> KWANAWINPUNWE à KARUGE.  
Après avoir déposé les vivres à KARUGE le camion devait déplacer le nouveau directeur de  
KARAGO.  
D'après les informations recueillies, il semblerait que l'homme KUNYANPARA sylv. ne voulait pas  
s'installer tant ne finit le jour-là...  
Il me semble que ce qui a été dit à Karuge n'était qu'un prétexte.

En fin de compte les personnes qui sont allés de Karuge à KARAGO sont : - chauffeur  
- KUNYANPARA sylv  
- BONIFERDA  
- KIGINGI

16/1/74

DEF

M.B./M.Z./

RAPPORT DE MISSION EFFECTUEE AU CENTRE DU SERVICE  
CIVIQUE DE LA JEUNESSE DE KIBUYE.

---

En date du 2 Mai 1984, je me suis rendue au Centre du Service Civique de la Jeunesse de KIBUYE pour transporter le matériel technique et les vivres.

Ils étaient chargés dans le camion FBO204 de Monsieur Pierre NABIMANA, loué par le Ministère. Les personnes à bord : moi-même qui convoyais les vivres, le chauffeur et son aide (Kigingi).

Le Commandant du Camp a bien réceptionné le matériel et les vivres puis les a confiés à Monsieur MAZIMPAKA Modeste, Responsable du Centre en attendant l'arrivée du nouveau Directeur. Le Responsable m'a signé le bordereau annexé au présent rapport.

Les vivres fournies serviront pour une semaine seulement il faudrait penser à fournir d'autre. Aussi les jeunes ont besoin d'huile de palme et du sel. Avant ils étaient fournis par l'Armée et maintenant elle a cessé.

Le 3 Mai, Monsieur MUNYAMPALA Sylvestre, ancien Directeur du Centre s'est déplacé pour le Centre de KARAGO. Il n'a pas pu prendre tout son équipement familial, le camion ne pouvait pas tout contenir. Etant donné qu'une partie de son matériel restait à Kibuye, le nommé a préféré laisser sa famille sur place.

Il aimerait que le véhicule qui déplacera le nouveau Directeur à Kibuye puisse déplacer sa femme et ses enfants et le reste du matériel à KARAGO.

Nous avons quitté KIBUYE étant à quatre à bord :

L'ancien Directeur de KIBUYE

Le Chauffeur et son aide

et moi-même.

Nous sommes arrivé à KARAGO le 3 Mai vers 19 heures.

Le 4 Mai, le Nouveau Directeur a fait la remise et la reprise avec Monsieur KALISA Emmanuel.

Kigali, le 14 Mai 1984

Bonifrida Mwanawimpuhwe.-

*Bonifrida Mwanawimpuhwe*

*Vu pour transmission  
En annexe de ce rapport  
les cahiers de mission de l'agent  
qui convoyait les vivres. pour  
signature*

*14/5/84*



N° 3

A transmette pour approbation	Ex N° 1 - Service Logistique
	Ex N° 2 - Retour EM AR (G4)
	Ex N° 3 - Retour Unité avec Mat.
	Ex N° 4 - EM AR (G4)
	Ex N° 5 - Minute de l'unité

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Centre scj Kibuye

200.000 Imprimerie de l'AR no 1956/48

<b>1</b> Bordereau de Livraison et d'Evacuation		<b>6</b> Page de pages	
De	<b>2</b> Organisme d'appui direct : Ministère de la jeunesse et du mouvement coopératif	<b>4</b> Numéro d'ordre	<b>7</b> Service logistique :
	A	<b>3</b> Unité : Centre scj Kby	<b>8</b> Numéro pièce justificative
		<b>5</b> Genre de distribution	<b>9</b> Approbation :
		a. Initiale	
	b. Remplacement		
		c. Prêt	
<b>10</b> Justification : ravitaillement vivres, matériel de construction et de menuiserie.			
		<b>11</b> L'Officier qui établit la demande 21/5/84 Date Directeur du centre scj Kby Nom et grade	
<b>12</b> Les quantités mentionnées dans la colonne « quantité fournie » ont été fournies 21/5/84 Date 3/5/84 Date Nom et grade Eugène N. N.		<b>13</b> Pour la réception des quantités mentionnées dans la colonne « quantité fournie » 21/5/84 Date Nazimpaka N. Nom et grade	
		<b>14</b> Pris aux inventaires sous le n° le	